

CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT FO N'ATTEND PAS LE DEGEL !

FO a mené le jeudi 15 septembre 2022 une action de mobilisation dans le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) afin d'accélérer le dégel du point d'indice. Forte de son accès à la seconde place à la suite des élections professionnelles de juillet dernier et première organisation revendicative, **FO** a organisé cette action, et obtenu d'être reçue par le Directeur général de CMA France. L'ordre du jour de la commission paritaire nationale du 27 septembre prochain comportera ainsi la revalorisation du point d'indice, afin de répondre aux attentes fortes et légitimes des agents des CMA.

Un gel du point d'indice depuis 12 ans

Depuis le 1^{er} novembre 2010, dernière revalorisation de la valeur du point, le collège employeur a instauré une politique d'austérité encadrant rigoureusement l'évolution des salaires dans le Statut du personnel qui est en-deçà de la fonction publique et des structures comparables. Au regard d'une inflation actuelle inédite et un SMIC qui a progressé de près de 8 % en un an, la situation financière des agents est devenue plus qu'alarmante.

Après l'espoir d'une revalorisation minimale en juillet dernier, les autres organisations syndicales ont rompu leur engagement et/ou enfreint les règles statutaires. **FO**, qui revendiquait une revalorisation plus forte, a poursuivi ses efforts durant l'été afin de permettre une revalorisation plus forte et applicable dès cette rentrée. Sans réponse, **FO** a pris l'initiative d'une journée de mobilisation ce jeudi 15 septembre. **FO** remercie l'ensemble de ses adhérents qui a permis cette journée de revendication, dans un climat rendu difficile par des appels au boycott provenant de représentants de certaines autres organisations syndicales.

Une journée de mobilisation réussie

FO a pu compter sur le succès de sa récente deuxième place obtenue aux élections professionnelles de juillet. Ce succès, bâti sur le souci de l'expression des intérêts des agents, a trouvé un prolongement naturel dans ce mouvement sur les salaires, la reconnaissance professionnelle et le pouvoir d'achat.

La mobilisation la plus forte a été constatée sur Paris, où environ 150 agents se sont retrouvés devant les locaux de CMA France (237 grévistes au total en Île de France). De nombreux mouvements se sont tenus à en Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Alsace, AURA et Guyane.

Une délégation a été reçue par le Directeur général de CMA France. Les échanges ont été constructifs et ont porté sur :

- La nécessité de revaloriser le point d'indice à l'occasion de la Commission Paritaire Nationale 56 du 27 septembre prochain ;
- L'engagement d'un cercle vertueux afin de négocier chaque année la revalorisation du point d'indice, afin de ne pas renouer avec les années blanches, couteuses en pouvoir d'achat, en motivation et en attractivité pour les futurs agents ;
- L'engagement d'une négociation portant sur les grilles indiciaires. L'objectif est de surmonter la difficulté urgente liée au pouvoir d'achat afin de s'attaquer à la crise de la reconnaissance professionnelle.
- L'engagement de la tenue d'une CPN 52, 3 semaines après la CPN 56.

FO a maintenu sa revendication portant sur une augmentation de la valeur du point de 8 %, et a indiqué qu'elle serait présente à l'occasion de la Commission Paritaire Nationale 56 du 27 septembre prochain. **FO** a par ailleurs indiqué qu'elle soutiendrait la renégociation des grilles indiciaires et qu'elle serait constructive.

Paris, le 15 septembre 2022